

Formation GDPR Foundation + Certification

Présentation

En partenariat avec PECB, cette formation RGPD Foundation vous permettra d'appréhender les éléments fondamentaux pour mettre en œuvre et gérer un cadre de conformité en matière de protection des données personnelles.

Au cours de cette formation, vous serez en mesure de comprendre principes fondamentaux de protection de la vie privée et de vous familiariser avec le rôle du délégué à la protection des données (DPO).

Durée : 14,00 heures (2 jours)

Tarif INTRA : Nous consulter

Objectifs de la formation

- Comprendre les exigences du règlement général sur la protection des données et les concepts fondamentaux de protection de la vie privée
- Comprendre les obligations, les rôles et les responsabilités du délégué à la protection des données DPO
- Comprendre les concepts, les approches, les méthodes et les techniques pour aligner efficacement un cadre de conformité en ce qui concerne la protection des données personnelles

Prérequis

Aucun

Public

- Aux personnes impliquées dans la protection des données personnelles et la sécurité de l'information
- Aux personnes cherchant à acquérir des connaissances sur les principes essentiels de protection de la vie privée
- Aux personnes intéressées à poursuivre une carrière dans le domaine de la protection des données

Programme de la formation

1/3

Docaposte Institute

ACI 3A3-303 - 45-47 Boulevard Paul Vaillant Couturier, 94200 IVRY SUR SEINE - Email :

hello.institute@docaposte.fr

SIRET : 813 058 542 00032 - Code APE : 8559A - N TVA Intra : FR 58 813 058 542

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11941117994 auprès du préfet de région d'Ile-de-France



J1 : Introduction aux principes de protection des données et du RGPD**J2 : Les exigences du règlement général sur la protection des données et l'examen de certification**

Cette formation vous prépare à l'examen de certification de PECB. (Certification incluse)

- Langue : Français
- Durée : 1 heure
- Format : Examen en ligne

L'examen couvre les domaines de compétences suivants :

- **Domaine 1:** Principes et concepts fondamentaux du règlement général sur la protection des données (GDRP)
- **Domaine 2:** Règlement général sur la protection des données (GDPR)

Pour de plus amples informations concernant l'examen, veuillez consulter [Politiques et règlement d'examen](#).

En cas d'échec, les candidats ont l'opportunité de présenter à nouveau l'examen dans un délai de 12 mois après leur première tentative.

Organisation

Formateur

Les formateurs de Docaposte Institute sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont par nos référents internes. Riches de leur expérience sur le sujet, ils sauront accompagner vos collaborateurs dans leur montée en compétences.

Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique contextualisées.
- Progression pédagogique structurée, de la compréhension à la mise en œuvre opérationnelle.
- Pédagogie immersive favorisant une mise en application immédiate des compétences.

- Formation interactive et participative s'appuyant sur des ateliers pratiques, études de cas et échanges collectifs (+ 60 % du temps de formation.)
- Séquences pédagogiques rythmées et évaluations formatives régulières pour renforcer l'ancrage des apprentissages.
- Supports de cours, ressources documentaires et références mis à disposition par le formateur

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

En amont de la formation :

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ.

Tout au long de la formation :

- Évaluation continue des acquis avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation :

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.

Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.